

**MINISTERE DE LA COMMUNICATION**

-----  
**C A B I N E T**

**BURKINA FASO**

Unité - Progrès - Justice

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DES MINISTRES**

(MCOM N°003 - 2014)

**Alain Edouard TRAORE**

*Officier de l'Ordre National*

**Ouagadougou, le 22 janvier 2014**

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 22 janvier 2014  
en séance ordinaire, de 09 H 00 mn à 12 H 00 mn  
sous la présidence de Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE,  
Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour,  
entendu des communications orales,  
procédé à des nominations,  
et autorisé des missions à l'étranger.

## **I. DELIBERATIONS**

### **I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE**

Le Conseil a adopté un décret portant Politique nationale de justice (PNJ) et de son plan d'actions prioritaires 2014-2019.

La Politique nationale de justice vise à rendre la Justice plus performante, plus accessible et plus protectrice des droits et des libertés.

L'adoption de ce décret permet de disposer d'un nouvel instrument de référence en matière de justice et d'assurer une mise en œuvre efficiente de son Plan d'actions prioritaires 2014-2019.

### **I.2. AU TITRE DU MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE**

Le Conseil a adopté un décret portant extension du périmètre géographique du permis d'exploitation industrielle de la mine d'or de la Société des mines de Bélahourou (SMB.SA) à Inata et modification du plan de son usine.

L'adoption de ce décret permet d'accroître la production de l'or de cette société minière et d'augmenter les retombées socioéconomiques des produits miniers pour le Burkina Faso.

### **I.3. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION**

Le Conseil a adopté un décret portant Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire (SNADDT).

Ce schéma permet de déterminer la destination générale des terres, la nature et la localisation des grands équipements d'infrastructures sur l'ensemble du territoire national.

Son adoption offre à notre pays un référentiel unique auquel devront se référer les politiques, programmes et projets sectoriels de développement.

## **II. COMMUNICATIONS ORALES**

**II.1.** Le Secrétaire général du Gouvernement et du Conseil des ministres a fait au Conseil une communication relative à la participation du Premier ministre, Son Excellence Monsieur Luc Adolphe TIAO, au forum **Investir en Côte d'Ivoire** (ICI 2014) prévu pour se tenir du 29 au 31 janvier 2014 à Abidjan, sous le thème : « **Secteur privé, levier d'une croissance régionale réussie** ».

**II.2.** Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération régionale a fait au Conseil une communication relative à la visite du Président taïwanais Ma Ying-Jeou au Burkina Faso le 25 janvier 2014 dans le cadre de sa tournée africaine.

**II.3.** Le ministre de l'Economie et des finances a fait au Conseil une communication relative à la tenue de la seconde session au titre de l'année 2013, du Comité national de pilotage des Pôles de croissance (CNPPC) prévue le 27 janvier 2014 à Bagré sous le thème « **Tirer leçon de la construction du pôle de croissance de Bagré pour le passage à l'échelle** ».

**II.4.** Le ministre de l'Industrie du commerce et de l'artisanat a fait au Conseil une communication relative à l'état des préparatifs de la foire régionale agro-sylvo-pastorale et artisanale des Cascades, prévue pour se tenir du 14 au 16 mars 2014 à Sindou.

**II.5.** Le ministre de la Santé a fait au Conseil une communication relative à l'organisation du premier Congrès international de la société africaine de santé mentale, prévu du 04 au 07 février 2014 à Ouagadougou, sous le thème : « **Transition et psychopathologie** ».

### **III. NOMINATIONS**



### **III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES**

#### **A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO**

Monsieur Sanné Mohamed **TOPAN, Mle 09 805 C**, Professeur certifié, 2<sup>ème</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de Cabinet.

#### **B. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE**

- Monsieur Moussa **KABORE, Mle 14 959 W**, Ingénieur agronome, 3<sup>ème</sup> grade, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Pougdamane Ignace **OUEDRAOGO, Mle 24 189 L**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Bulkiemdé ;
- Monsieur Clément Marcellin **ZAGRE, Mle 26 820 F**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Sanguié ;
- Monsieur Joseph **ZOMA, Mle 33 916 G**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Sissili ;
- Monsieur Malik **KABORE, Mle 031 896 M**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Ziro ;

- Monsieur Bakary **SERME, Mle 33 906 W**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Bam ;
- Monsieur Izac **ZI, Mle 91 348 N**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Namentenga ;
- Monsieur Abdoukarim **OUEDRAOGO, Mle 72 465 P**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Sanmatenga ;
- Monsieur Bakoïba **DIANE, Mle 31 899 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Léraba ;
- Monsieur Adama **KONE, Mle 14 007 L**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Comoé ;
- Monsieur Marius **SANON, Mle 25 722 M**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Houet ;
- Monsieur Mathias **BADO, Mle 91 344 E**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Kéné Dougou ;
- Monsieur Antoine **SILGA, Mle 69 416 Z**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur

provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Zandoma ;

- Madame Karidiatou **COMPAORE/SANFO, Mle 22 157 R**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisée en technologie semencière, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Tuy ;
- Madame Haoua **TAHO/SAVADOGO, Mle 73 969 H**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisée en technologie alimentaire, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice provinciale de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Yatenga ;
- Monsieur Inoc **POODA, Mle 91 480 R**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Ioba ;
- Monsieur Salam **OUEDRAOGO, Mle 25 405 A**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs , 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Kourwéogo ;
- Monsieur T. Eugène **OUEDRAOGO, Mle 12 116 K**, Conseiller d'agriculture, grade 3, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de l'Oubritenga ;
- Monsieur Boukaré **NAKOULMA, Mle 19 216 L**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Ganzourgou ;
- Monsieur Toudoubson **SAWADOGO, Mle 104 763 H**, Technicien supérieur de pédologie, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est

nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Gnagna ;

- Monsieur Yaya **MANDE, Mle 214 383 A**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Kompienga ;
- Monsieur Somaïla **SAVADOGO, Mle 33 910 T**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Tapoa ;
- Monsieur Jacques **ZUGMORE, Mle 31 923 L**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Boulgou ;
- Monsieur Siaka **YE, Mle 91 345 N**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Koulpelgo ;
- Monsieur Tiraogo Jean Baptiste **ILBOUDO, Mle 0031 902 B**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Kouritenga ;
- Monsieur Boureïma **SANA, Mle 0073 466 Z**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Gourma ;

- Monsieur Diahouri Patrice **OUOBA, Mle 33 923 J**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Komandjari ;
- Monsieur Adama **SEYNOU, Mle 26 821 N**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Lorum ;
- Monsieur Sigapinda Paul **YAMEOGO, Mle 18 215 B**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Passoré ;
- Monsieur Soulemani **DEMBELE, Mle 26 990 C**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Kossi ;
- Monsieur Gninin **NEBIE, Mle 33 934 J**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire des Banwa ;
- Monsieur Paul **OUEDRAOGO, Mle 119 053 F**, Technicien supérieur de pédologie, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Nayala ;

- Monsieur Bakassa **KONE, Mle 25 608 R**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Mouhoun ;
- Monsieur Sissandebé Albert **TRAORE, Mle 025 604 J**, Ingénieur en vulgarisation agricole, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Sourou ;
- Monsieur Modou **ZEI, Mle 19 217 J**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire des Balé ;
- Monsieur Gaoussou **NADIE, Mle 207 949 A**, Ingénieur agronome, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Zoundwéogo ;
- Monsieur Ibréma **OUEDRAOGO, Mle 25 156 P**, Conseiller d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 10<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Séno ;
- Monsieur Sommaila **BADINI, Mle 25 620 P**, Ingénieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Yagha ;
- Monsieur Sibin Serge **OUATTARA, Mle 24 190 Y**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 12<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire de la Bougouriba ;
- Monsieur Gueomel Guillaume **HIEN, Mle 17 116 E**, Technicien supérieur d'agriculture spécialisé en mécanisation agricole, 1<sup>ère</sup>

classe, 11<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Nounbiel ;

- Monsieur Yaya **TIENDREBEOGO, Mle 207 423 B**, Technicien supérieur d'agriculture, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur provincial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire du Soum ;
- Monsieur Dakonné **KI, Mle 19 237 F**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion rurale (CPR) de Kodougou (Kossi) ;
- Monsieur Dominique **LOMPO, Mle 214 354 G**, Technicien supérieur de pédologie, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion rurale (CPR) de Bissisi (Bazéga) ;
- Monsieur Dimtinrba Daniel **OUEDRAOGO, Mle 025 407 J**, Conseiller en formation des jeunes agriculteurs, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Centre de promotion rurale (CPR) de Diomga (Séno).

#### **C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

- Monsieur Sami **OUATTARA, Mle 23 500 L**, Attaché des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 13<sup>ème</sup> échelon, est nommé Conseiller technique ;

- Madame Lydie **ZONGO/SANON, Mle 111 324 L**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la promotion du commerce électronique ;
- Monsieur Mambila **BANSE, Mle 96 516 D**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la promotion et de la distribution des produits locaux ;
- Monsieur Sanibé **FAHO, Mle 119 817 C**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coopération commerciale ;
- Monsieur Souleymane **OUEDRAOGO, Mle 506 290 T**, Ingénieur Statisticien-économiste, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des échanges commerciaux ;
- Monsieur Abdoulaye Domboué **COULIBALY, Mle 110 104 Y**, Juriste, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la concurrence et de la répression des fraudes ;
- Monsieur Boureima **NABA, Mle 110 106 T**, Economiste, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la réglementation et du contentieux ;
- Monsieur Olivier **KIEMA, Mle 118 698 M**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective des prix ;
- Monsieur Boubié Séraphin **BADOLO, Mle 111 308 W** ; Conseiller des affaires économiques, est nommé Directeur de l'organisation et de la réglementation de l'artisanat ;



- Monsieur Célestin **ZOUNGRANA, Mle 118 700 A**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coordination et de la promotion de l'artisanat ;
- Monsieur Adama **OUEDRAOGO, Mle 119 821 M**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la formulation des politiques ;
- Monsieur Zoumanan **OUATTARA, Mle 238 590 A**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Madame Rakiata **NABI, Mle 212 307 X**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice du suivi de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Mounirou **KIAMA, Mle 111 313 L**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Wennepousdé Philippe **OUEDRAOGO, Mle 212 622 A**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef du département de la documentation et de l'informatique ;
- Monsieur Habraham **SOMDA, Mle 212 611 H**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef du département des transferts de technologies au Centre national de la propriété industrielle ;
- Monsieur Mahamadi **TASSEMBEDO, Mle 212 616 L**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé

Chef du département des études de la formation et du partenariat ;

- Monsieur Breima **BAZONGO, Mle 212 300 N**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Chef du département de la promotion, de la créativité et de l'innovation ;
- Madame Assita **TRAORE, Mle 212 619 Z**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice de la promotion et de la viabilisation des zones industrielles ;
- Monsieur Paul **PACMAGDA, Mle 119 823 G**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la promotion du Secteur privé ;
- Monsieur Madani Hamadoum **BARRY, Mle 96 514 J**, Economiste, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'entreprise ;
- Monsieur Aziz Tely Rodrigue **HEMA, Mle 206 326 C**, Juriste, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de la coopération industrielle ;
- Monsieur Ousmane Omar **BARRY, Mle 111 310 J**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'information et de la réglementation industrielle ;
- Monsieur Fidèle **ILBOUDO, Mle 111 312 Y**, Conseiller des affaires économiques, 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur des petites et moyennes entreprises/industries.

## **D. AU TITRE DU MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPERIEUR**

- Monsieur Frédéric **OUATTARA, Mle 58 532 V**, Enseignant-chercheur, 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Vice-président chargé des enseignements et des innovations pédagogiques à l'Université de Koudougou.

## **E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION**

- Monsieur Ibrahima **SANON, Mle 43 294 C**, Professeur certifié, 1<sup>ère</sup> classe, 7<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de Cabinet ;
- Monsieur Yombo Paul **DIABOUGA, Mle 18 787 E**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1<sup>ère</sup> classe, 9<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;
- Monsieur Kirissi Mathias **KONKOBO, Mle 17 550 X**, Professeur certifié des lycées et collèges, 3<sup>ème</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du Développement de l'enseignement post-primaire général.
- Monsieur Managuebzanga **BAGRE, Mle 45 470 E**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1<sup>ère</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du continuum d'éducation multilingue ;

- Monsieur Karim **DIPAMA, Mle 27 493 Y**, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1<sup>ère</sup> classe, 6<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Sud ;
- Monsieur Lucien **HIEN, Mle 53 508 B**, Inspecteur d'éducation des jeunes enfants, 1<sup>ère</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur du développement de l'éducation préscolaire ;
- Monsieur Daouda **SANON, Mle 28 892 U**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'ENEP de Dédougou ;
- Monsieur Gilbert **ZONGO, Mle 43 526 X**, Conseiller d'intendance scolaire et universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'ENEP de Dori.

## **F. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE**

- Madame Awa Ndeyè **OUEDRAOGO/DIOP, Mle 22 429 Z**, Professeur chercheur en linguistique, 1<sup>ère</sup> classe, 14<sup>ème</sup> échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Boukary **OUEDRAOGO, Mle 0059 242 D**, Maître assistant, catégorie P3, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;

- Monsieur Sibidi Vincent **TOUGRI, Mle 029 902 D**, Conseiller d'intendance universitaire, 1<sup>ère</sup> classe, 8<sup>ème</sup> échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances de l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM).

## **III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION**

### **A. AU TITRE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT**

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame K. Alice **OUEDRAOGO, Mle 88 666 A**, Economiste, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère des Infrastructures, du désenclavement et des transports au Conseil d'administration de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY).

Le Ministre de la Communication  
Porte-parole du Gouvernement

**Alain Edouard TRAORE**  
*Officier de l'Ordre National*